

Monsieur le Président,  
Madame la conseillère communale  
Messieurs les conseillers communaux  
Chères et chers collègues du conseil général ,

Certains concitoyens s'inquiètent de l'utilisation de la route Bôle-Rochefort, Rochefort-La Tourne comme une piste de côte utilisée par un groupe de motards bien organisés pour exercer leurs talents au guidons de leurs engins surpuissants. Ils répètent en fin de journée et le weekend des montées et descentes à haute-vitesse dès que le temps est au beau. Plusieurs courriels et lettres depuis le printemps 2022 ont été envoyées par des concitoyen au conseil communal qui a écrit un courrier courant avril 2023 à la police neuchâteloise.

Lorsque nos concitoyens appellent le 117, des patrouilles sont détournées mais arrivent souvent juste trop tard pour prendre les motards précités en flagrant délit de comportements inadéquats. Wheeling, vitesse inappropriée, empiètement sur la piste de gauche, déboulement à toute vitesse aux intersections sans visibilité, menaces, tels sont les faits qui m'ont été rapportés.

La réponse de la police semble évasive, et ne satisfait pas nos concitoyens. L'organisation méticuleuse de ce groupe qui se réunit à champ-rond, envoie sur le tracé des observateurs, s'assure que la police n'est pas là rend la chose compliquée. Nous concédons que les ressources de la police sont limitées, il paraît néanmoins important que cette affaire soit réglée autrement que par un bain de sang lié à un frontal ou latéral avec un paisible usagé de la route.

Aussi nous demandons au conseil communal de coordonner les actions et de faire comprendre aux personnes responsables que cette situation de non droit n'a que trop longtemps duré. Nous aimerions comprendre si une pétition ou une autre action politique peut aider à résoudre le problème. Nos forêts sont pourvues nous semble-t-il de suffisamment de chemins forestiers pour accéder à cette route de manière discrète et ainsi pouvoir photographier les fautifs.

Nous vous remercions des actions déjà effectuées et vous encourageons à les poursuivre afin de donner satisfaction à nos concitoyens et ramener le calme dans notre commune. De fait, cette pratique est détestable au niveau de l'environnement par un excès de bruit et une consommation importante de carburant à une époque où nous devrions l'économiser.

Rochefort, Conseil général du 13 juin 2023

Co Signataires :

Marc-Alexis Grétilat

Jean-Luc Nagel

Joël Rilliot